



MLT Analyzer

Bulletin de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick



Numéro de printemps 2013
Vol. 44 N° 1

Contenu:

Message de la présidente

Carlene McCaffrey

Prix Anita Lindsay

De l'Éditeur

William Allen

Renseignements sur les élections

Compte rendu du programme de transition

Rania Elhalabi

L'ATLMNB représente la profession sur le plan international

Janelle Bourgeois

Activité de la semaine nationale du laboratoire médical

Le Programme de mentorat du NB à l'intention des TLMFE

Information sur PPP

Demande de subvention

CONGRÈSLAB



Bureau de l'ATLMNB

William Allen

Registraire \ Éditeur
registrar@nbsmlt.nb.ca

Alva Morrison

Ajointe administrative
office@nbsmlt.nb.ca

488, rue Centrale
Memramcook (N.-B.) E4K 3S6
Téléphone : (506) 758-9956
Télécopieur : (506) 758-9963
site web : www.nbsmlt.nb.ca

Message de la présidente...

par Carlene McCaffrey



Le début de chaque nouvelle année est un moment propice pour se fixer des objectifs et des priorités et pour relever de nouveaux défis. C'est pour moi un grand honneur de relever le défi de représenter l'ATLMNB, votre organisme de réglementation, en tant que votre présidente en 2013.

Je travaille à l'Hôpital régional Chaleur depuis les 30 dernières années. J'ai commencé ma carrière en microbiologie en tant que technologiste de laboratoire médical. J'ai ensuite travaillé en hématologie et en immunohématologie pour aboutir en histologie où je travaille toujours en tant que technologiste en chef. J'ai commencé à participer activement à l'ATLMNB dès l'Académie et j'ai continué en tant que membre du Conseil de 2009 à 2011 avant d'accepter le poste de présidente désignée en 2012.

J'encourage chaque membre à visiter le nouveau site Web www.nbsmlt.nb.ca. Il est plus facile à utiliser, et vous y trouverez de l'information sur divers sujets comme les nouvelles normes de pratique, le Programme de transition du N.-B. à l'intention des TLM formés à l'étranger, le programme de perfectionnement professionnel et les activités de formation à venir.

Le Comité de législation a révisé les normes de pratique, qui sont maintenant plus précises et faciles à comprendre. Ce sont les principes qui définissent le niveau minimal des comportements, des compétences et des pratiques professionnelles attendu des membres de l'ATLMNB. Les normes de pratique ont été approuvées par le Conseil d'administration et présentées au Comité de législation à l'Assemblée générale annuelle en octobre 2012.

Des mises à jour régulières du Programme de transition et une foire aux questions (FAQ) sont affichées sur le site Web de l'ATLMNB dans la section des TLM formés à l'étranger. De plus, il y aura des présentations

(Suite sur page 2)

(Suite de page 1)

sur le Programme de transition dans l'ensemble de la province au cours des prochains mois. En tant que votre présidente, je participerai à l'atelier d'évaluation du Programme de transition, les 8 et 9 mars 2013. L'évaluation comprend un résumé des activités et des résultats qui ont été accomplis au cours de la dernière année. De plus, je participerai au 15^e congrès national de Metropolis à Ottawa du 14 au 16 mars 2013. Metropolis est le plus important réseau mondial de chercheurs, de représentants du gouvernement, d'organismes internationaux et d'organismes de la société civile dans le domaine de l'immigration et de la diversité démographique. En 2012, le Programme de transition de l'ATLMNB a été mis en candidature à un prix du RQI (Réseau des qualifications internationales) qui reconnaît le leadership dans l'évaluation et la reconnaissance des qualifications étrangères au Canada. Nous avons appris que l'initiative de l'ATLMNB comptera parmi les huit initiatives sur un total de 63 au Canada à recevoir une mention honorable dans le cadre de cet événement national.

Le programme de mentorat est un autre volet du Programme de transition qui fait partie intégrante de la formation destinée aux personnes formées à l'étranger. Le programme de mentorat sera géré par le Comité consultatif sur les règlements et l'exercice professionnel (CCREP). Il y aura des séances formation à l'intention des mentors au cours de l'année. Des renseignements détaillés sur la manière de devenir un mentor ont été transmis aux

membres par courriel. En tant que mentor, vous pouvez changer bien des choses dans la vie d'une personne.

L'ATLMNB souhaite élaborer un nouveau processus de vérification pour l'évaluation des demandes de perfectionnement professionnel, qui réduira les coûts et la quantité de temps que les bénévoles de l'ATLMNB doivent consacrer à l'examen des demandes. Le traitement des demandes se fera plus rapidement, et les dépenses occasionnées par les réunions seront moindres. De plus, les membres économiseront en n'ayant plus besoin de poster les documents. Nous aviserons les membres au sujet de ce nouveau processus. Chaque membre devra conserver ses documents d'appui dans son propre dossier et les envoyer seulement sur demande de la registraire de l'ATLMNB. Ce type de système de vérification est déjà en place chez la plupart des organismes de réglementation au Canada.

Comme vous pouvez le constater, notre association bourdonnera d'activité en 2013. En collaboration, de nombreuses personnes dévouées, y compris le personnel rémunéré et les bénévoles, consacrent des heures innombrables à répondre aux préoccupations. Elles veillent ainsi à contribuer à réaliser le mandat de l'ATLMNB qui consiste à protéger le public et à assurer des normes élevées pour la profession. Je crois en la mission de l'ATLMNB, en sa vision et en ses valeurs, et c'est pourquoi je suis fière d'être votre présidente de l'ATLMNB en 2013.

Prix Anita Lindsay

Le Prix Anita Lindsay est offert chaque année à une technologiste démontrant l'exemple de service professionnel.

Les demandes du prix pour 2013 seront acceptées jusqu'au 31 mars 2013.

Objectif

Le Prix Anita Lindsay est décerné à un membre qui quitte la profession de technologiste de laboratoire médical. Le prix est seulement décerné quand la candidature d'une personne apte à recevoir ce prix est proposée.

Comité de sélection

Le Comité des prix choisira le lauréat après avoir examiné le résumé de chaque personne proposée. Le Comité des prix achète le prix.

Présentation

Le lauréat sera indemnisé de ses frais pour se rendre à l'Assemblée annuelle générale où le président lui remettra le prix lors du banquet.



Critère de sélection

Doit quitter la profession de technologiste de laboratoire médical (retraite ou changement de carrière), après avoir été membre de l'ATLMNB pendant au moins 20 ans.

Doit avoir fait preuve de professionnalisme, d'intégrité et de grandes valeurs personnelles pendant sa carrière.

Doit avoir fortement contribué à l'avancement de la profession au niveau local, provincial, national ou international pendant au moins 5 ans.

Son nom doit être proposé par un membre actif de l'ATLMNB.

Publicité

Un résumé et une photo du lauréat doivent être remis en vue des communiqués de presse et pour publication dans le bulletin.

De l'éditeur...

William Allen



J'espère que vous commettrez des erreurs au cours de la prochaine année. Car si vous commettez des erreurs, cela signifie que vous faites de nouvelles choses, que vous essayez de nouvelles choses, que vous apprenez, que vous vivez, que vous vous dépassez, que vous changez et que vous changez le monde. Vous faites des choses que vous n'aviez jamais faites auparavant et, surtout, vous faites quelque chose. C'est donc ce que je vous souhaite, ce que je souhaite à nous tous et à moi-même. Commettez de nouvelles erreurs. Commettez des erreurs glorieuses, étonnantes. Commettez des erreurs que nul autre n'a commises auparavant. Donc, ne figez pas sur place, ne vous arrêtez pas, ne vous inquiétez pas à savoir que ce ne soit pas assez bon ou que ce ne soit pas parfait. Peu importe ce que c'est : l'art ou l'amour ou le travail ou la famille ou la vie. Quelle que soit la chose que vous craignez de faire, faites-la. Commettez vos erreurs, l'an prochain et toujours. - Auteur Neil Gaiman

**Prochaine
date de
soumission
le 14 juin 2013**

J'aime vraiment cette citation parce qu'elle nous inspire tous à avoir le courage d'essayer de nouvelles choses. Elle nous persuade de cesser tout simplement de penser à faire quelque chose, à ne pas remettre au lendemain et à s'y mettre à pieds joints. J'ai toujours dit : « *Je ne regrette pas les choses que j'ai faites, seulement les choses que j'aurais souhaité d'avoir faites.* »

Dans ce premier numéro de 2013, vous trouverez des renseignements qui vous aideront à vous tenir à jour sur de nombreux sujets intéressants à l'ATLMNB. Le Conseil d'administration a connu quelques changements au cours de la nouvelle année. Une fois de plus, voilà venu le temps de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle présidente, Carlene McCaffrey. Je vous invite à lire son premier article en tant que présidente. Nous avons hâte de travailler avec elle alors qu'elle présentera sa propre perspective et ses points de vue au Conseil d'administration de l'ATLMNB. Avec l'arrivée de notre nouvelle présidente, nous avons également une nouvelle présidente désignée, Rania Elhalabi. Certains d'entre vous la connaissent peut-être en raison de son ancien rôle de responsable des relations publiques et de coordonnatrice du projet de transition auprès du Conseil d'administration. Ne manquez pas de lire l'article de Rania.

Le Programme de transition semble générer autant d'activité que l'an dernier. Vous pourrez lire des mises

à jour sur le projet de transition qui vous renseigneront sur le déroulement du travail. Vous trouverez également des renseignements sur le nouveau programme de mentorat. Je vous encourage tous et toutes à envisager de faire du mentorat. Vous pouvez ainsi vraiment changer quelque chose dans la vie de quelqu'un et, du même coup, changer quelque chose dans votre propre vie également!

J'aimerais porter à votre attention de l'information importante sur le Programme de perfectionnement professionnel (PPP). Ici, vous trouverez l'information nécessaire pour soumettre votre prochaine demande dans le cadre du PPP. Et oui, l'ATLMNB effectuera la vérification des demandes de perfectionnement. Même s'il s'agit d'un nouveau processus, je suis convaincu que tous conviendront que c'est une démarche nécessaire qui sera plus rentable et plus facile pour nos membres. Je remercie chaleureusement le Comité consultatif sur les règlements et l'exercice professionnel (CCREP), le Comité législatif et le Conseil d'administration d'avoir précisé les détails de ce nouveau processus.

Nous sommes sans cesse à la recherche de nouvelles idées fraîches pour notre bulletin. Donc, si vous avez des suggestions ou si vous voulez soumettre un article pour une publication à venir, communiquer avec le bureau.

**Veillez soumettre vos textes,
commentaires ou questions à:**

488, rue Centrale, Memramcook, N.-B. E4K 3S6
office@nbsmlt.nb.ca

Politique de la rédaction:

Le but du bulletin est d'offrir un mode de communication entre les membres de l'ATLMNB et le Conseil d'administration. Les opinions exprimées dans le MLT Analyzer sont celles des auteurs des articles et ne représentent pas la politique officielle de l'ATLMNB. L'éditeur se réserve le droit d'éditer les soumissions au besoin.

Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil 2013

Conseil

Carlene McCaffrey, Présidente
Rania Elhalabi, Présidente-désignée
Chrystal Allen, Directrice - Fredericton

**Votre participation contribue grandement
à la réussite des objectifs de l'association
et démontre un sens de direction et de
fierté dans votre profession.**



Renseignements sur les élections 2014

Bienvenue à l'élection du président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick.

Le comité des candidatures vous demande de proposer des noms de membres de l'ATLMNB comme candidats à ce poste important. Il s'agit pour vous d'une occasion de désigner des technologistes qui ont une vision de l'avenir et qui pourront diriger les affaires de l'Association durant cette période de défis à relever.

Veuillez faire parvenir toutes les candidatures au bureau de l'Association au plus tard le 31 août 2013.

Renseignements sur les Candidatures

Durée des fonctions

Conformément à la Loi relative à l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick de 1991, l'Association doit élire chaque année une personne au poste de président, désigné. Il s'agit d'un poste pour un mandat de trois ans: durant la première année (2014) la personne fera fonction de président désigné, durant la deuxième année (2015) elle deviendra président de l'Association et, durant la troisième année (2016), elle fera fonction du président-sortant.

Service et buts

Afin que les membres puissent obtenir des informations sur les activités actuelles et antérieures des candidats en ce qui concerne les affaires de l'Association, il faut ajouter un sommaire de ses activités professionnelles. Il faut aussi ajouter une déclaration sur les buts visés comme président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick. Cette information ne doit pas dépasser 250 mots et accompagnera les instruction et les bulletins de vote envoyés à chaque membre.

Formulaire de nomination

L'élection du président désigné

En application de la Loi de 1991 sur les technologistes de laboratoire médical, les membres doivent nommer chaque année un technologiste au poste de président désigné. Le mandat est de trois ans comme suit: président désigné, président, puis président -sortante durant la dernière année.

Je _____ accepte que ma candidature soit posée au poste de président désigné de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick.

Signature _____ Date _____

Candidature proposée par _____

Appuyée par _____

Compte rendu sur le programme de transition



**Rania Elhalabi ,
Comité exécutif de l'ATLMNB**

Compte rendu - décembre 2012

Beaucoup de choses se sont passées dans le programme de transition. L'ATLMNB a consacré beaucoup d'efforts à la coordination de l'élaboration du programme et à faire en sorte que le matériel didactique soit prêt à temps. Jusqu'à présent, on a mis au point les cours de médecine transfusionnelle et d'histo-technologie, on a embauché des experts des domaines et on a commencé l'élaboration. On prévoit terminer plus de 50 % du travail d'élaboration du programme d'ici le 31 mars 2013. Les cours seront créés et présentés en ligne, ce qui permettra aux TLM habitant à l'étranger de commencer leur formation de transition dans leur pays de résidence.

Jusqu'à présent, l'élaboration des cours a exigé beaucoup de ressources financières, humaines et en nature, au point où d'autre financement a été nécessaire. En fait, la recherche de financement additionnel pour s'assurer que l'ATLMNB respecte les échéanciers établis a constitué une priorité. La Division de la croissance géographique du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, qui est un partenaire du programme de transition, a été généreuse en accordant à l'ATLMNB du financement supplémentaire pour soutenir l'élaboration du programme. Cette année, notre projet a reçu de la Division de la croissance démographique près de 100 000 \$ en financement.

L'ATLMNB se réjouit de faire partie de ce projet, et de nombreuses choses ont eu lieu au cours des derniers dix-huit mois. Des comités et des groupes provinciaux et nationaux remarquent l'ATLMNB et les initiatives mises de l'avant. On demande à des TLM de participer à des groupes et de devenir des partenaires précieux et respectés. L'ATLMNB peine à accepter toutes les demandes de présentation de son modèle de programme de transition aux autres

professions et aux divers comités, car il connaît jusqu'à présent un franc succès.

En tant que membres, vous pouvez être fiers et enthousiasmés de faire partie de ce progrès et de la croissance de l'association. L'ATLMNB entrevoit de nombreuses autres choses fantastiques.

L'avenir regorge de possibilités.

Il faut tirer parti du moment présent; il faut saisir l'occasion d'aller de l'avant, de se faire entendre par le public, les collègues et le gouvernement et de se faire reconnaître en tant qu'innovateurs, chefs de file précieux et partenaires égaux des soins de santé!

Compte rendu - janvier 2013

Nous avons reçu un courriel provenant du Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick. Une conseillère des opérations d'hôpitaux a envoyé un message à la directrice générale de l'ATLMNB concernant le programme de transition pour TLM formé à l'étranger. Cette personne avait entendu parler de l'excellent travail qu'effectuait l'ATLMNB et ses partenaires sur le programme de transition. Elle déclara: « Mon intention était de vous laisser un message et vous féliciter sur ce travail exceptionnel, très impressionnant ». Par la suite, elle a invité l'ATLMNB à faire un exposé sur le programme au Ministère de la Santé ce printemps. Cela donnera à l'ATLMNB l'occasion d'expliquer l'importance de ce programme de transition aux décideurs et aux représentants gouvernementaux, permettra ainsi de mettre notre profession sur l'avant-plan.

(Suite sur page 6)

(Suite de page 5)

L'équipe du programme de transition tenait à partager ces paroles d'encouragement avec vous, les membres ; ceci est juste une autre raison d'être fiers de nos réalisations.

Compte rendu - février 2013

Dans le cadre du projet de transition, l'ATLMNB a créé un profil sur le Réseau des qualifications internationales (RQI). Le RQI est un site Web qui a été créé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Bureau d'orientation relatif aux titres compétences étrangers (BORTCE) dont le mandat consiste à aider les travailleurs formés à l'étranger à réussir au Canada. Le site Web permet aux responsables de la réglementation, aux groupes et aux comités de promouvoir la collaboration en matière d'information liée à l'évaluation et à la reconnaissance des qualifications internationales. Il permet également aux membres d'échanger de l'information au sujet de leurs propres initiatives et de présenter de la rétroaction sur les initiatives des

autres. La participation à ce site Web a permis à l'ATLMNB de promouvoir auprès des autres groupes le Programme de transition du N.-B. À ce titre, l'ATLMNB a été mise en candidature à un prix du RQI. Les prix décernés par le RQI servent à reconnaître le leadership dans l'évaluation et la reconnaissance des qualifications étrangères dans les quatre domaines suivants : l'intégration au milieu de travail, l'innovation, l'engagement ou les initiatives à l'étranger. Nous sommes fiers d'annoncer que le Programme de transition pour technologistes de laboratoire médical du N.-B. a obtenu la mention honorable dans la catégorie Engagement. Notre initiative compte parmi huit autres à recevoir une mention honorable sur le total de 63 mises en candidature. L'ATLMNB et le Programme de transition feront l'objet d'une présentation spéciale à la cérémonie de remise des prix du RQI qui aura lieu le 13 mars 2013 au Musée des civilisations à Gatineau (Québec).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le RQI ou pour visiter notre page de profil, visitez le site <http://www.credentials-competences.gc.ca/>.



Les services de l'agrément de l'AMC

L'agrément est un mécanisme par lequel on reconnaît qu'un programme d'enseignement a satisfait aux normes nationales. C'est dans le but est d'assurer que le programme d'enseignement permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour devenir des praticiens compétents que l'Association médicale canadienne offre ces services.

Pour un employeur au Nouveau-Brunswick, c'est aussi l'assurance que les services de diagnostic et de traitement sont fournis par du personnel dont la formation est conforme, et l'ATLMNB en tire une base fiable sur laquelle appuyer ses décisions relatives à l'admissibilité des candidats à la profession dans la province.

Écoutez cette courte vidéo pour un meilleur aperçu des Services de l'agrément de l'Association médicale canadienne.

Vidéo en français : www.amc.ca/agrement

Et sur Youtube <http://www.youtube.com/watch?v=Xh1dmnMCBk0&feature=youtu.be>



L'ATLMNB représente encore une fois la profession sur le plan international!

by **Janelle Bourgeois, Directrice générale, ATLMNB**

L'ATLMNB participe actuellement à plusieurs initiatives qui appuient la reconnaissance des titres de compétences, la formation et l'intégration des technologistes de laboratoire médical (TLM) au Nouveau-Brunswick. L'une des initiatives principales est sans doute le Programme de transition pour les technologistes de laboratoire formés à l'étranger (TLMFE), qui a pour but principal d'offrir la formation et l'aide nécessaires aux TLMFE pour qu'ils puissent s'intégrer plus facilement sur le marché du travail. Le programme sera offert en français et en anglais.

En plus de travailler à des initiatives pour les TLMFE, l'ATLMNB s'est engagée à agir comme leader dans les initiatives d'intégration des professionnels de la santé formés à l'étranger et collabore avec divers organismes, notamment le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le Consortium national de la formation en santé (CNFS) et le Réseau de santé Vitalité. L'ATLMNB maintient également une bonne relation de travail avec les autres organismes de réglementation des professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick.

Pour la deuxième fois, l'ATLMNB a eu l'occasion de participer à l'événement international intitulé « Destination Canada », en novembre dernier à Paris et à Bruxelles. Cela a été rendu possible grâce à une initiative de la Division de la croissance démographique du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Destination Canada est une tribune d'accueil et de recrutement pour les professionnels qui s'intéressent à l'expatriation.

L'ATLMNB s'était donné quelques objectifs dans le cadre de sa participation à Destination Canada, dont le suivant : informer les professionnels de la santé formés à l'étranger sur le processus d'établissement des équivalences des connaissances acquises et d'obtention de permis de pratique au Nouveau-Brunswick et attirer les TLM au Nouveau-Brunswick.

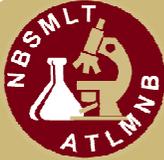


*Janelle Bourgeois
et Gabriel Léger,
Gouvernement du
Canada à
Destination Canada
en France.*

Notre participation à l'événement nous a permis de clarifier le processus à suivre pour pratiquer au Canada, qui peut paraître compliqué et ambigu aux yeux des professionnels de la santé formés à l'étranger (PSFE). En tant qu'ordre professionnel, l'ATLMNB a su appuyer le CNFS et indirectement le Réseau de santé Vitalité dans ses démarches pour attirer des candidats potentiels au Nouveau-Brunswick. Notre présence à cet événement nous a également permis de nous démarquer en tant que profession sur la scène internationale. Nous avons informé plus de 130 professionnels de la santé, dont 38 professionnels de laboratoire.

Nous nous sommes également rendus à Lyon, en France, accompagnés d'une représentante du Réseau de santé Vitalité pour une rencontre avec les responsables du programme TLM à l'Université catholique de Lyon. Nous avons donné une présentation à 32 étudiants en TLM. Plusieurs ont manifesté un intérêt à s'établir au Nouveau-Brunswick.

Le recrutement de PSFE est un effort qui donne des résultats à moyen et long terme, car les étapes du processus de reconnaissance des connaissances et la certification sont longues et parfois complexes.



Compte rendu de AGM

Au cours de l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 27 octobre 2012, les membres ont discuté des taux de rémunération courants des TLM et d'enjeux syndicaux. On a demandé pourquoi l'ATLMNB n'a pas participé et ne participe pas aux négociations syndicales au nom de ses membres.

L'ATLMNB reconnaît que ces questions sont des questions valides qui influent sur la majorité des membres. Cependant, les salaires et les négociations syndicales ne sont pas du ressort de l'ATLMNB. En tant qu'organisme de réglementation provincial, l'ATLMNB a pour mandat de protéger le public en assurant la sécurité des patients par l'entremise de ses membres. Les membres doivent continuer de travailler avec leur groupe de négociation respectif et leur employeur.

Le Conseil d'administration de l'ATLMNB remercie les membres d'avoir discuté de cette question et espère que les membres continueront de travailler ensemble avec l'employeur et le syndicat afin de satisfaire toutes les parties.

Activité de la semaine nationale du laboratoire médical

Vos connaissances au sujet de l'ATLMNB?

Au cours de la Semaine nationale du laboratoire médical (du 28 avril au 4 mai 2013)

Une activité d'apprentissage de l'ATLMNB sera affichée sur son site Web www.nbsmlt.nb.ca. Cette activité d'apprentissage vise à renseigner les membres de l'ATLMNB sur les divers volets de l'ATLMNB. Elle comprendra un jeu-questionnaire que les membres peuvent remplir et retourner au bureau de l'ATLMNB pour évaluation. Un certificat d'une valeur de **deux heures** du Programme de perfectionnement professionnel (PPP) sera décerné aux membres obtenant une note de 80% ou plus et **une heure** de PPP pour les valeurs de 50% à 79%.

Délai

Le jeu-questionnaire sera affiché sur le site Web de l'ATLMNB du 28 avril au 4 mai 2013. Il faut envoyer sa réponse à l'ATLMNB avant la date limite du 25 mai 2013, afin d'obtenir les points PPP. Les membres qui réussissent recevront leur certificat PPP par la poste.

Prix

Les entrées éligibles (ceux qui ont atteint le 80% et plus seulement) feront partie d'un tirage. Le prix sera déterminé avant la Semaine nationale du laboratoire médical en avril.



Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le membre du Comité de formation continue de votre région :

Saint Jean – Hope Mackenzie; Moncton – Nicole Caldwell;
Côte nord - Lyne Pelletier; Edmundston – Lise Ruest-Clavette;
Fredericton – Darlene Maddox; Miramichi - Marsha Cook

Le Programme de mentorat du Nouveau-Brunswick à l'intention des TLMFE

But du Programme de mentorat du Nouveau-Brunswick à l'intention des TLMFE

Aider les technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger (TLMFE) à comprendre les conventions culturelles de la pratique professionnelle et faciliter la socialisation professionnelle ainsi que l'établissement de liens avec ses collègues du domaine. En fin de compte, améliorer pour les TLMFE les possibilités d'obtenir un emploi dans un laboratoire médical canadien.

Aperçu du programme

Le mentorat offre une expérience d'apprentissage et de perfectionnement personnalisée à une étape cruciale du cheminement professionnel d'une personne. Il peut s'agir d'une relation formelle ou non d'une durée limitée. Le mentor est une personne qui a effectué un parcours semblable et qui peut offrir des conseils et de l'encadrement ainsi que poser des questions pertinentes pour guider le mentoré. Le mentor est tour à tour un enseignant, un partenaire réfléchissant, un écouteur curieux et un entraîneur.

Le Programme de mentorat de l'ATLMNB à l'intention des TLMFE jumelle les technologistes de laboratoire médical formés à l'étranger (mentorés) inscrits au Programme de transition du Nouveau-Brunswick avec des technologistes de laboratoire médical néo-brunswickois chevronnés (mentors) qui peuvent les aider à se fixer des buts et à les atteindre.

Mentors

Le mentorat d'autres TLM peut procurer un sentiment d'accomplissement, en particulier si le mentor cherche à enrichir son propre rôle. Les mentors peuvent développer des compétences qui les aideront à élargir leurs propres possibilités culturelles et sociales au-delà de ce qu'ils peuvent faire chaque jour et qui auront une incidence durable sur la personne et la profession. Le mentoré souhaite que le mentor lui communique ses connaissances et ses expériences passées.

Rôles et responsabilités du mentor

- Faire preuve de leadership.
- Travailler avec des opinions différentes.
- Cerner les possibilités.
- Reconnaître le meilleur/le potentiel chez les autres.
- Mettre au défi, analyser et évaluer.
- Examiner les problèmes d'une manière différente de celle du mentoré et remettre en question les hypothèses.
- Demeurer accessible, dévoué et engagé tout au long du programme.

(Suite sur page 10)

(Suite de page 9)

- Encourager.
- Être disposé à partager son temps, son énergie, ses connaissances, son expérience et ses ressources.
- Être capable d'établir une relation de confiance et de s'investir.
- Écouter avec un esprit d'ouverture et communiquer efficacement.
- Offrir son soutien émotionnel au besoin.
- Échanger de l'information sur ses propres expériences, bonnes ou mauvaises, s'il y a lieu.
- Communiquer et recevoir de la rétroaction positive et constructive, au besoin.
- Assurer la protection des renseignements personnels.
- Jouer le rôle de baromètre.
- Poser des questions pour faciliter l'exploration complète d'un enjeu cerné.
- Recommander au besoin le mentoré à d'autres ressources.
- Offrir de l'information qui aidera le mentoré à apprendre au sujet de la culture et des valeurs des TLM canadiens.
- Servir d'entraîneur impartial, de confident et de conseiller.
- Présenter des attentes claires.
- Au besoin, tenir des conversations difficiles avec le mentoré.

Ce que le mentorat n'est pas

- Le mentorat ne consiste pas à communiquer et à intervenir de manière malhonnête.
- Le mentorat ne consiste pas à imposer ses points de vue au mentoré.
- Le mentorat n'est pas une relation formelle (chaque relation mentoré/mentor sera probablement différente).
- Le mentorat ne consiste pas à donner des solutions toutes faites à des problèmes.
- Le mentorat ne consiste pas à donner des ordres.
- Le mentorat n'est pas fondé sur un manque d'engagement.
- Le mentorat ne consiste pas à avoir les mêmes valeurs personnelles.
- Le mentorat ne consiste pas à éviter les problèmes/obstacles qui peuvent nuire à la relation ou à la capacité du mentoré à progresser en vue de l'atteinte de ses objectifs.
- Le mentorat ne consiste pas à déprécier, à écarter ou à abaisser le mentoré.
- Le mentorat ne consiste pas à traiter le mentoré avec condescendance ou à mettre l'accent sur un obstacle perçu ou à donner un sentiment de culpabilité indu au mentoré.
- Le mentorat ne consiste pas à devenir une béquille pour le mentoré.
Le mentorat ne consiste pas à paraître distant et non abordable.

La relation mentor/mentoré est conçue pour répondre aux besoins personnels et aux besoins en matière de perfectionnement professionnel du mentoré. Une relation mentor/mentoré productive offre un environnement confortable et exempt de critique. Parallèlement, à la fois le mentor et le mentoré doivent comprendre que certaines attentes ne seront pas comblées et qu'on commettra des erreurs. Le rôle du mentor consiste à aider et soutenir, et non pas à sauver le mentoré ou à accomplir des tâches à sa place.

Pour devenir un mentor ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à

rania.elhalabi@nbsmlt.nb.ca

Avis important à tous les membres

Information pour PPP

Depuis janvier 2013, l'ATLMNB et le Comité sur les règlements et l'exercice professionnel vérifieront certaines demandes du Programme de perfectionnement professionnel (PPP) une fois par année.

Voici les nouveaux changements qui vous toucheront :

- Les seuls documents à soumettre au bureau de l'ATLMNB sont vos journal de bord de formation. Vous pouvez les transmettre par la poste, par courriel ou par télécopieur.
- Un avis de vérification sera transmis à des membres choisis au hasard qui ont soumis leurs journal de bord de formation. À ce stade, toutes les preuves des activités (p. ex., certificats et documents à l'appui) devront être envoyées au bureau par la poste.

Dates importantes pour la soumission dans le cadre du PPP :

- Soumettez vos journal de bord de bord tous les trois ans.
- Il faut soumettre vos journal de bord pour le 15 octobre; des frais de 100 \$ pour les retards seront imputés.
- Les journal de bord reçues après le 15 octobre seront vérifiées automatiquement.
- Le 5 novembre est la date limite de réception de tous les documents à l'appui de la formation vérifiée. Des frais de 100 \$ pour les retards seront imputés. Cela permettra de traiter toutes les demandes de formation avant le 31 décembre et d'éviter de retarder les renouvellements d'inscription le 1^{er} janvier.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le bureau de l'ATLMNB au 506-758-9956 ou par courriel à l'adresse caroline.dupuis@nbsmlt.nb.ca

Merci.

Caroline Dupuis, registraire adjointe et présidente du CCREP

Presidente désigné 2013

Rania Elhalabi, TLM



J'ai eu l'honneur d'avoir été choisie présidente désignée de l'ATLMNB en 2013. Après neuf ans au Conseil d'administration de l'ATLMNB dans divers postes, j'ai estimé que le temps était venu de m'acheminer vers la présidence. J'ai contribué à la profession à l'échelle locale, à Moncton, à l'échelle provinciale avec l'ATLMNB, à l'échelle nationale et auprès de la SCSLM. Récemment, j'ai également eu la chance de faire partie du projet de transition, soit en tant que coordonnatrice depuis 2011. Ce fut pour moi fantastique de faire partie de ce projet; les avantages pour l'Association sont vraiment inspirants. L'ATLMNB et les membres

ont ainsi une voix. Nous avons fait des pas de géant au cours des deux dernières années en nous faisant un nom pour nous et la profession. Avec respect, nous sommes reconnus comme chefs de file de qualité, non seulement dans les services de laboratoire, mais également en tant que professionnels essentiels au système de santé. Nous sommes maintenant considérés comme des intervenants clés dans de nombreuses initiatives gouvernementales.

J'envisage l'avenir avec bonheur et je suis heureuse de participer à ce mouvement vers l'avant.



Poste vacant au conseil d'administration!

Représentant - relations publiques

L'ATLMNB est
présentement à la
recherche de membre pour
remplir un poste sur le
conseil d'administration

Représentant - relations publiques

MANDAT DU POSTE :

Le représentant des relations publiques (RP) occupera le poste de président du Comité de RP et représentera ce comité au conseil d'administration de l'ATLMNB. Cette personne sera chargée de tenir des réunions, de maintenir la communication avec d'autres organismes de réglementation provinciaux et avec la SCSLM, de présenter le budget annuel, d'offrir des recommandations et de préparer des rapports. Il assistera aux réunions du conseil d'administration à titre de membre votant et participera aux discussions pour contribuer aux décisions exécutives qui touchent tous les membres de l'ATLMNB.

Veillez vous référer au mandat affiché sur le site Web de l'ATLMNB pour plus information : www.nbsmlt.nb.ca

Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec : registraire@nbsmlt.nb.ca

2013 LABCON Grants

Victoria, BC

May 11-13 mai 2013

LABCON 2013 will be held in Victoria, BC, May 11 to 13th, 2013. At the December 2012 meeting of the NBSMLT Board of Directors, a motion was carried to award two (2) grants of \$1,000 each to facilitate attendance at the national congress. Please complete application form if you are interested.

As in the past, recipients will be chosen based upon their commitment, professionalism and service to NBSMLT (at any level). All applicants who have contributed to the Society (as indicated on the application) in any manner, and have not previously received this grant, will be considered equally. Recipients will be chosen at random from qualified applicants and will be notified in writing by the Registrar as soon as the selection has been made.

On occasion, the Board of Directors may find an applicant to be outstanding and award one of the grants to that individual. When completing your application, please remember to complete all sections since this may be the only information that will be available at the selection process.

CONGRÈSLAB 2013 aura lieu à Victoria, C.-B. du 11 au 13 mai 2013. Le Conseil d'administration de L'ATLMNB lors de sa réunion de décembre 2012, a adopté une motion en faveur de l'octroi de deux (2) subventions de 1,000 \$ chacune afin de permettre à certains membres d'assister plus facilement au congrès national. Si vous êtes intéressé(s), veuillez remplir ce formulaire.

Comme par le passé, le choix des bénéficiaires sera fondé sur leur engagement, leur professionnalisme et les services qu'ils ont rendus à l'ATLMNB (à tous les niveaux). Seront examinées les demandes de tous les requérants qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué aux activités de l'Association (comme cela doit être mentionné dans la demande) et qui n'ont pas déjà reçu une subvention. Les bénéficiaires seront choisis au hasard parmi les noms des requérants admissibles, puis ils seront avisés par la registraire dès que les choix auront été faits.

Il peut arriver à l'occasion que le Conseil d'administration accorde une des subventions directement à une personne en raison de ses services insignes. N'oubliez pas de remplir toutes les parties de votre formulaire de demande, étant donné que ce formulaire sera la seule source d'information utilisée pour le processus de sélection.



New Brunswick Society of Medical Laboratory Technologists
Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick

**New Brunswick Society of Medical Laboratory Technologists
Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick**

**Application for Congress Grant
Demande de subvention pour le congrès**

Name/Nom _____

Home Address/Adresse du domicile _____

Home Telephone/Téléphone à domicile _____

Business Telephone/Téléphone au bureau _____

Place of Employment/Lieu d'emploi _____

Years of active membership in NBSMLT/
Nombre d'années comme membre actif de l'ATLMNB _____

Previous grant/Subvention précédente
Yes / Oui No / Non If yes, when? / Si oui, quand? _____

Professional Activities/Activités professionnelles

Academy/Au niveau de l'académie _____

Provincial/Au niveau de la province _____

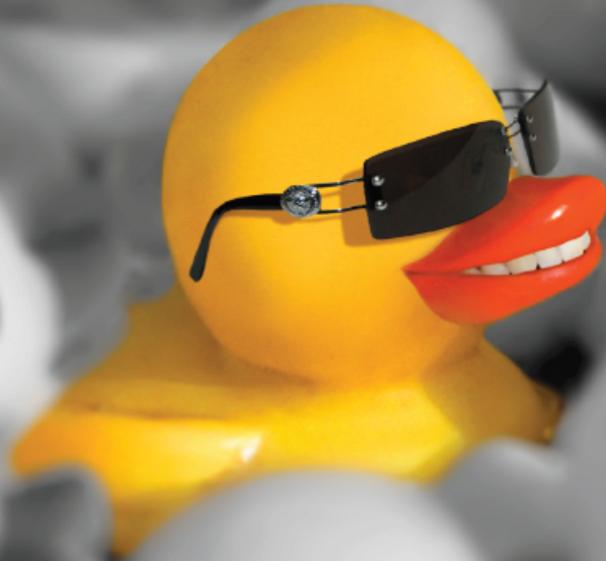
National/Au niveau national _____



**Mail or Fax to: / Postez ou envoyez par télécopieur:
NBSMLT/ATLMNB, 488, rue Centrale St., Memramcook, NB, E4K 3S6
Telephone: (506) 758-9956 Fax: (506) 758-9963**

**Applications must be received on or before March 15, 2013
Toutes les demandes doivent être reçues pour le 15 mars, 2013**

ENEZ VIVRE LE « DIFFÉRENT »



- Nouveaux formats de présentation pour les sessions, y compris :
 - Présentations par groupes d'experts
 - Tables rondes
- Sujets novateurs et scientifiques sur le contrôle de la qualité, les études de cas de laboratoire et la gérance des antibiotiques
- Expositions spécifiques à l'industrie présentées par nos promoteurs et exposants

Du 11 au 13 mai 2013 | Victoria (C.-B.) | The Fairmont Empress & Victoria Convention Centre

DIFFÉRENT

Penser. Apprendre. Ambitionner. Appartenir.

LABCON 2013

CSMLS's National Conference of Medical Laboratory Science
Congrès national de science de laboratoire médical de la SCSLM

labcon.csmls.org/fr